



Ordonnance de télécom CRTC 2021-138

Version PDF

Ottawa, le 16 avril 2021

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Altima Solutions Limited	AMT 1 Introduction du tarif des services d'accès	15 octobre 2020	16 avril 2021
Altima Solutions Limited	AMT 1A Introduction du tarif des services d'accès	25 mars 2021	16 avril 2021
Bell Canada	AMT 7630 Tarif des montages spéciaux – Introduction d'un nouvel article tarifaire	19 mars 2021	16 avril 2021
Groupe Maskatel LP	AMT 83 Tarif général – Mise à jour de certaines définitions ainsi que changements d'ordre administratif	23 mars 2021	16 avril 2021
Télébec, Société en commandite	AMT 518 Divers tarifs – Mise à jour de certaines définitions ainsi que changements d'ordre administratif	19 mars 2021	16 avril 2021

2. L'approbation provisoire des présentes demandes est conforme aux Instructions de 2006 et de 2019¹ parce qu'elle facilite des processus tarifaires efficaces tout en permettant au Conseil d'examiner, en se fondant sur un dossier complet, comment ses décisions finales peuvent promouvoir la concurrence, l'abordabilité, les intérêts des consommateurs et l'innovation.

¹ Décret donnant au CRTC des instructions relativement à la mise en œuvre de la politique canadienne de télécommunication, DORS/2006-355, 14 décembre 2006, et Décret donnant au CRTC des instructions relativement à la mise en œuvre de la politique canadienne de télécommunication pour promouvoir la concurrence, l'abordabilité, les intérêts des consommateurs et l'innovation, DORS/2019-227, 17 juin 2019

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général